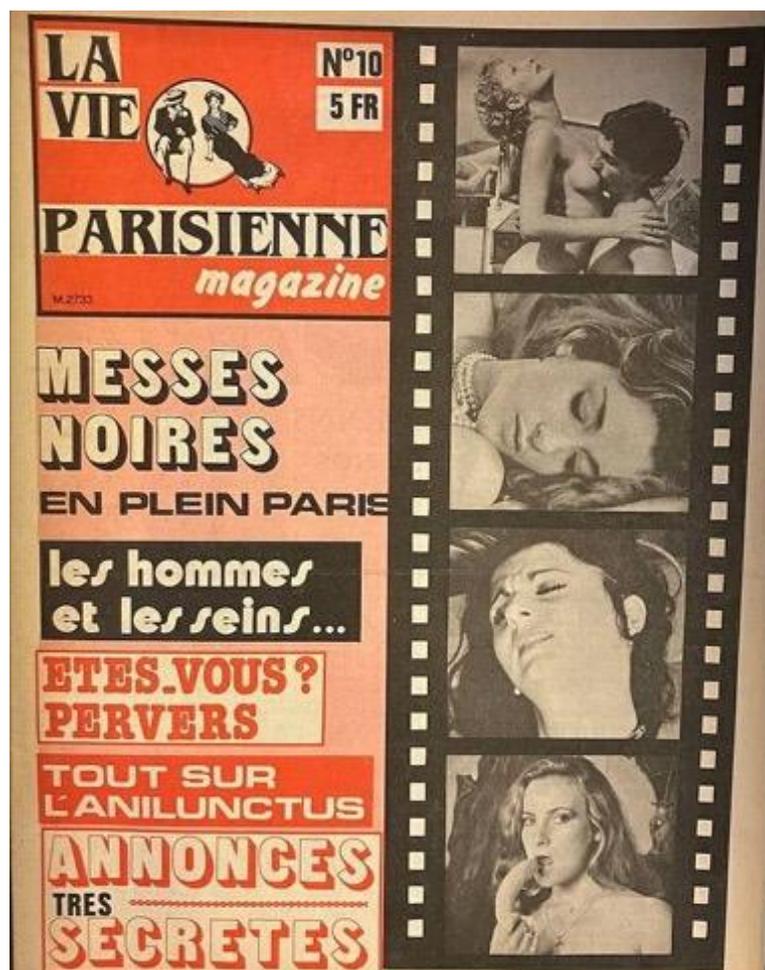


Revue de fesses à l'université : le gros problème du catalogage

Article réservé aux abonnés

Quelle place donner aux revues cochonnes dans les bibliothèques universitaires ? Comment réviser un système d'indexation aussi pathologisant que puritain ? En Suisse, le centre Chalumeau a pris l'initiative d'un vaste débat sur la question.



Comment rendre accessibles des revues érotiques via un système de recherche en ligne qui n'a été conçu pour accueillir ni des albums du Kamasutra ni des publications échangistes ? (Agnès Giard)

par [Agnès Giard](#)

publié aujourd'hui à 6h49

Le 23 juin 2021, l'université de Genève reçoit 600 cartons remplis d'imprimés aux titres explicites : *Super Anal*, *la Quéquette du Graal*, *Atlas du clystère*, *Penthouse*, *les Jardins de Priape*... En tout, 25 000 livres et 25 000 revues, prospectus de sex-shop, petites annonces SM ou calendriers Dorcel dont [le propriétaire, Michel Froidevaux](#), avait patiemment constitué les archives en vue de sauvegarder ce qu'il nommait joliment «*les expressions érotiques*». Depuis 1996, à Lausanne, Michel Froidevaux constituait sa collection dans le cadre d'une Fondation estampillée «d'utilité publique» et c'est pourquoi, à sa mort en novembre 2020, la collection fut transmise à une bibliothèque universitaire, afin que les chercheurs puissent profiter de cette manne. La gestion du trésor fut confiée au [centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités](#) (CMCSS), avec pour mission d'ouvrir les cartons et d'en classer le contenu. Mission impossible ?

Des archives inédites en leur (mauvais) genre

«*Nous nous trouvons face à un défi*, explique Ferdinando Miranda, directeur exécutif du CMCSS. *Nous avons hérité du plus grand fonds connu à ce jour dans le cadre universitaire, à l'échelle européenne. Il s'agit de donner une place et une légitimité à des ouvrages qui, jusqu'ici, n'étaient pas considérés comme des objets d'étude.*» Il s'agit, surtout, de les rendre accessibles via un système de recherche en ligne qui n'a pas été conçu pour accueillir ni des albums du Kamasutra ni des publications échangistes. Pour Camille Yassine, chargée du catalogage de la collection, «*la nature de ce fonds est absolument inédite en bibliothèque universitaire, ce qui pose un problème presque insurmontable car nous devons le rendre visible sur des catalogues en ligne, qui s'appuient sur des normes internationales et sur des répertoires de mot pré-formatés impossibles à modifier...*»

Ainsi que Camille Yassine l'explique, il n'existe parfois pas de terme adéquat pour décrire le contenu d'un ouvrage érotique. Quand le mot existe, il est souvent associé à d'autres qui posent problème : «*Prenons le cas d'un livre sur des pratiques spécifiques – l'ondinisme ou le squirting, par exemple. Si nous l'indexons dans la catégorie "fétichisme", le logiciel le rattachera automatiquement à "perversions" – un mot stigmatisant lui-même associé à tout un ensemble de sous-catégories incluant "déviations sexuelles", "bestialité" ou "nécrophilie".*» Le fétichisme n'étant plus considéré comme une perversion, il faudrait entièrement réviser le système car «*il date d'une époque durant laquelle la sexualité n'était perçue que sous l'angle médical*», abonde Ferdinando Miranda, qui en fournit un exemple frappant : «*Le mot d'indexation "bisexualité" est associé à "hermaphrodisme".*»

Des catégories obsolètes et rétrogrades

De façon tout aussi absurde, le mot «drag queen» renvoie à «pédéraste». Quant à «homosexualité», il est classé avec «inversion sexuelle». Totalement archaïque, le système d'indexation impose une approche non seulement pathologisante, mais puritaine de la sexualité, encore et toujours réduite à n'être qu'un répertoire de troubles plus ou moins graves. Pour Camille Yassine, le problème vient de ce que les ouvrages licencieux ont longtemps été exclus des bibliothèques quand ils n'étaient pas, tout simplement, «rangés à l'écart de façon à garder leur présence secrète». En France, dit-elle, cette tradition date de la fin du XVIII^e siècle : bien que la Bibliothèque royale (l'ancêtre de la BNF) conserve certains livres jugés obscènes, ils restent cachés, invisibles.

«*A la Révolution française, sous l'impulsion d'un bibliothécaire, Joseph Van Praet, les ouvrages pornographiques entrent en grand nombre dans la Réserve de la Bibliothèque nationale. L'intime prend alors sa place au côté des livres rares et précieux, mais seuls certains bibliothécaires y ont accès.*» C'est dans les années 1830 que l'on voit apparaître la mention «Enfer» sur certaines cotes d'ouvrages, allusion au fait que ces livres interdits étaient normalement destinés aux flammes. Stockés à l'abri des regards, ils relevaient du secret. «*Ils n'apparaissent dans les catalogues que depuis peu de temps*, ajoute Camille Yassine, *et leur accès reste difficile : la consultation n'est possible qu'à certaines conditions.*» La manière dont les systèmes de catalogage fonctionnent trahit cette forme de censure qui, jusqu'à récemment, prévalait dans les bibliothèques institutionnelles. Comment faire pour changer la donne ?

Des livres indisciplinés

De son vivant, Michel Froidevaux se moquait gentiment des frilosités institutionnelles : «*La nature chaude de nos activités refroidit les sponsors, en particulier les instances officielles qui craignent souvent d'y voir leur nom accolé...*» nous confiait-il, par mail, en 2016. Quelques années plus tard, non sans hésitation, l'université de Genève a tout de même accepté [cette collection inouïe](#), en se donnant pour mission de la rendre accessible pour la recherche universitaire et le grand public. Le plus dur reste à faire : il faut réformer le système d'indexation tout entier. Prenant l'initiative de cette réforme, le centre Chalumeau procède en douceur et par étapes. Le 9 février 2023, lors d'un [colloque international](#), il sera d'abord question de

questionner la notion même de catégorie. Quels mots utiliser pour décrire un objet aussi cocasse ou saugrenu qu'un «livre avec des trous» (un livre permettant de passer son pénis à travers) ou une revue titrant «Des jeux, des idées, du rire et bien sûr du sexe» ?

Lorsqu'elle s'applique au champ du grivois ou du salace, la tentative de classer n'entre-t-elle pas en contradiction avec son objet même ? «En collaboration avec l'université libre de Bruxelles et l'université de Montréal, nous aimerions tout d'abord faire le tour du problème, explique Ferdinando Miranda. Les institutions savantes ont toujours tenté de cataloguer, mettre en boîte, discipliner les sexualités. Nous-mêmes, qui nous targuons de développer les "sciences des sexualités", ne sommes-nous pas en train de créer une discipline ? Est-ce que le sexuel est disciplinable ?» La question s'impose d'autant plus qu'elle concerne la collection d'un spécialiste de l'anarchie. Michel Froidevaux défendait une vision parfaitement iconoclaste des choses du désir et c'est tout à l'honneur du centre Chalumeau que d'inviter le monde académique à prendre «la bagatelle» au sérieux.